

Projet additionnel pour les jeunes 2018-2019

Nom de l'action	Objectifs à poursuivre	Collaboration(s) avec... (autres entreprises)	Public cible	Nombre prévu de participants	Coût de l'action	
					Moyens projet additionnel (< RVA/ONEM)	Moyens secteur
1	Attirer les jeunes du public cible dans le secteur du déménagement. Ce volet doit conduire, au cours du projet, à la création d'emplois directs pour 17 jeunes du public cible à des postes de chauffeur-déménageur ou de cariste. L'objectif est d'attirer les jeunes par des formations techniques professionnalisantes et la formation au permis C/CE. Des coaches internes sont formés par le secteur. Des formations techniques numériques sont disponibles.	FOREM/Actiris/VD AB, employeurs, formations en déménagement Ambassador, auto-écoles	Jeunes demandeurs d'emploi avec priorité à ces catégories : Personnes peu ou très peu qualifiées Allochtones Jeunes en FPI ou régime similaire Jeunes en stage d'apprentissage Jeunes allocataires au revenu d'intégration sociale (RIS) ou à l'aide sociale. Jeunes en rattachage scolaire Jeunes travailleurs en possession d'une carte de réduction restructurations Jeunes avec aptitude au travail réduite Jeunes en régime de formation en alternance Jeunes scolarisés dans l'enseignement de plein exercice à l'exception des filières générales Jeunes de plus de 18 ans mais de moins de 26 ans. Les jeunes doivent être titulaires d'un permis de conduire B.	17	95.550 euros	17.350 euros

2	Soutien à l'enseignement dans le cadre de la formation en alternance	Dans le cadre des formations techniques professionnalisantes chez Ambassador, les jeunes apprennent des techniques de déménagement professionnelles adaptées = meilleure adéquation entre l'enseignement et l'entreprise. Il y a lieu de faire en sorte que les jeunes issus des filières de formation en alternance exercent leur qualification professionnelle dans une entreprise et augmentent ainsi leurs perspectives d'emploi.	Centres d'enseignement en alternance, Ambassador	Jeunes dans une filière de formation en alternance. Jeunes scolarisés dans l'enseignement de plein exercice à l'exception des filières générales Jeunes de moins de 21 ans (voire moins de 18 ans) mais de plus de 15 ans.		4.050 euros	
3	Encadrement projet	Gestion de projet et assistance, publicité, impression, frais de port, salons et stands	Tous les acteurs de la promotion des métiers tels que les salons du SIEP, etc.			85.647 euros	
<b>Total</b>						185.247 euros	